33e ANNÉE N° 112 — 5 Centimes — JEUDI 5 OCTOBRE 1893

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *de tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 5 Octobre

LE JEU DE L'ANGLETERRE

Décidément, tandis que les marins de l'escadre russe seront fêtés en France, les vaisseaux anglais iront dans les eaux de Naples et de Gênes saluer les vaisseaux italiens. Faut-il en conclure que l'Angleterre se range du côté de la triple alliance ? Pas du tout. L'Angleterre continue simplement son petit jeu qui consiste à se porter tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour bien faire entendre qu'elle n'est liée à personne et que, par conséquent, elle est l'arbitre de la paix du monde. Quand nos navires sont revenus de Cronstadt, le cabinet de Londres, a obtenu qu'ils vinssent faire escale à Portsmouth.

C'était une façon d'attester que l'Angleterre n'était point engagée avec la Triple-Alliance ; aujourd'hui que les navires russes se préparent à nous rendre notre visite à Toulon, l'escadre anglaise se dirige vers les ports italiens; c'est une façon de dire que l'Angleterre n'entre pas dans l'accord franco-russe. L'Angleterre veut qu'on sache qu'elle reste en dehors des querelles qui divisent les deux grands groupes européens.

Il y avait pour elle un moyen bien plus pratique de le faire savoir, c'était de ne bouger ni dans un cas ni dans l'antre et de s'abstenir de toute manifestation, après Cronstadt comme après Toulon; mais l'Angleterre se croit toujours obligée de se mêler des affaires des autres. Chaque fois qu'il se passe quelque chose en Europe, il faut qu'elle en soit. C'est sa tradition, et elle s'imagine que c'est son intérêt. Cette politique-là pourtant ne lui réussit pas toujours, témoin l'échec trop symptômatique qu'elle vient de subir au Siam — premier avertissement sur lequel les hommes d'Etat anglais feraient bien de méditer.

En effet, le gouvernement français vient de recevoir un télégramme de son plénipotentiaire à Bangkok, M. le Myre de Viliers, lui annonçant que le traité franco-siamois et la convention sanctionnant les clauses de l'ultimatum ont été signés dimanche. Les avantages de ce traité, dont nous donnons le texte plus loin, donnent complète satisfaction à la France. La petite traitrise des Anglais tourne donc une fois de plus à leur courte honte.

Les stipulations de ce traité sont absolument satisfaisantes et nous n'avons qu'à nous en réjouir. Il ne reste plus maintenant qu'à les faire exécuter rigoureusement. La révision du traité de 1856 et l'établissement d'un régime douanier et commercial s'imposent à bref délai. Le moindre retard serait des plus préjudiciables aux intérêts français. Le point capital de l'affaire siamoise, en effet, ce n'était pas tant d'obtenir une simple satisfaction d'amour-propre que d'améliorer la situation de notre commerce à Bangkok et de promettre à nos négociants de Siam de recouvrer la prospérité d'antan.

De même pour la question des consulats qui est étroitement liée à la question de nos relations commerciales. Il ne suffit pas d'avoir fait signer un traité nous autorisant à agir. Il faut user de notre droit, en user jusqu'au bout et le plus rapidement possible. Que le gouvernement se mette donc à l'œuvre sans plus tarder et qu'il tire profit de sa victoire.

J. QUERCYTAIN.

LE TRAITÉ FRANCO-SIAMOIS

Un télégramme de M. Le Myre de Viliers, parvenu lundi au ministère des affaires étrangères, annonce l'heureuse issue des négociations que notre envoyé extraordinaire poursuivait depuis quelques semaines avec le gouvernement du Siam.

Dimanche, 1er octobre, ont été signés, à Bangkok, par les plénipotentiaires français et siamois, un traité et une convention sanctionnant les clauses de l'ultimatum et les garanties complémentaires telles que le Siam les avait déjà acceptées, et en réglant exécution.

Les parties contractantes y prévoient l'établissement prochain d'un régime douanier plus favorable aux relations commerciales entre nos possessions et les territoires limitrophes.

Le gouvernement siamois s'engage à assurer toutes les facilités nécessaires aux travaux que la navigation du Mékong rendrait nécessaires sur la rive droite du fleuve.

La France continuera à occuper Chantaboum jusqu'à la complète exécution des stipulations et notamment jusqu'à l'évacuation pacifique de la rive gauche du Mékong par les Siamois.

Les avantages résultant de ce traité donnent complète satisfaction aux réclamations qu'avait formulées le gouvernement français.

Voici le texte du traité franco-siamois.

TRAITÉ

Art. 1. — Le gouvernement siamois renonce à toute prétention sur l'ensemble des territoires de rive gauche du Mékong et sur les îles du fleuve.

Art. II. — Le gouvernement siamois s'interdit d'entretenir ou de faire circuler des embarcations ou bâtiments armés sur les eaux du Grand-Lac, du Mékong et de leurs affluents situés dans les territoires visés à l'article suivant.

Art. III. — Le gouvernement siamois ne construira aucun poste fortifié ou établissement militaire dans les provinces de Battambang et de Sien Reap et dans un rayon de vingt-cinq kilomètres sur la rive droite du Mékong.

Art. IV. — Dans les zônes visées par l'article 3, la police sera exercée selon l'usage par les autorités locales avec les contingents strictement nécessaires. Il n'y sera entretenu aucune force armée régulière ou irrégulière.

Art. V. — Le gouvernement siamois s'engage à ouvrir dans le délai de six mois des négociations avec le gouvernement français en vue du règlement du régime douanier et commercial des territoires visés à l'article III et de la révision du traité de 1856. Jusqu'à la conclusion de cet accord, il ne sera pas établi de droit de douane dans la zone visée par l'article III. La réciprocité continuera à être accordée par le gouvernement français aux produits de la dite zone.

Art. VI. — Le développement de la navigation du Mékong pouvant rendre nécessaires sur la rive droite certains travaux ou l'établissement de relais de batellerie et de dépôts de bois et de charbon, le gouvernement siamois s'engage à donner, sur la demande du gouvernement français, toutes les facilités nécessaires à cet effet.

Art. VII. — Les citoyens, sujets ou ressortissants français, pourront librement circuler, commercer dans les territoires visés à l'art. III, munis d'une passe délivrée par les autorités françaises. La réciprocité sera accordée aux habitants des dites zones.

Art. VIII. — Le gouvernement français se réserve d'établir des consulats où il le jugera convenable dans l'intérêt de ses citoyens, sujets ou ressortissants et notamment à Korab et Nuang-Nam. Le gouvernement siamois concèdera les terrains nécessaires pour l'installation des dits consulats.

Art. IX. — En cas de difficultés, le texte français fera seul foi.

Art. X. — Le présent traité devra être ratifié dans un délai de quatre mois à partir du jour de la signature.

Convention

Les postes militaires siamois établis sur la rive gauche du Mékong et dans les îles du fleuve devront être évacués dans le délai d'un mois à dater de la signature de la présente convention. Ceux situés dans les provinces d'Angkor et de Battambang et sur la rive droite du fleuve dans un rayon de vingt-cinq kilomètres, devront être évacués à la même époque et les fortifications rasées.

Les auteurs des attentats de Tong Xieng Khan et de Kammon seront jugés par les autorités siamoises.

Un représentant de la France assistera au jugement et veillera à l'exécution des peines prononcées.

Le gouvernement français se réserve le droit d'apprécier si les condamnations sont suffisantes et, le cas échéant, de réclamer un jugement devant un tribunal mixte dont il fixera la composition.

Le gouvernement siamois devra remettre à la disposition du ministre de France à Bangkok ou des autorités françaises de la frontière tous les sujets français, annamites, cambodgiens, laotiens de la rive gauche, détenus à un titre quelconque; il ne mettra aucun obstacle au retour sur la rive gauche des anciens habitants de cette région.

Le Bang-Bien de Tong Xieng Khan et sa suite seront amenés par un délégué du ministre des affaires étrangères à la légation de France, ainsi que les armes et le pavillon français saisis par les autorités siamoises.

Le gouvernement français continuera à occuper Chantaboun jusqu'à l'exécution des stipulations de la présente convention et notamment jusqu'à la complète et pacifique évacuation des postes siamois établis tant sur la rive gauche du Mékong et dans les îles du fleuve, que dans les provinces de Battambang et de Sien-Réap et dans un rayon de vingt-cinq kilomètres sur la rive droite du Mékong.

* * *

Le *Daily News* dit que le règlement du conflit

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 40

La Fille du Marquis

Par MARC BAYEUX

LIVRE PREMIER

XVII

LE PREMIER BONHEUR

— Etre votre femme ? Mon Dieu ! quel plus grand bonheur pourrait exister pour moi. Mais vous n'êtes pas seul au monde : vous avez une famille.

— M. et Mme Delcroix accepteront ma résolution avec joie. Ils vous connaissent. N'est-ce pas tout dire ? Comment pourrait-on ne pas vous aimer, aussitôt qu'on vous connaît ?

— Il n'y a pas que M. et Mme Delcroix, Pierre, vous avez un frère.

— Mon frère Jean ?

— Oui, il est loin de France. Vous ne pouvez pas prendre une résolution aussi grave sans le consulter auparavant.

— Ne craignez rien, Jean approuvera mon projet quand il le connaîtra, je vous le promets. D'ailleurs, il n'est pas loin. Je l'avais prévenu... (pardonnez-moi si je rappelle encore ce souvenir) que je devais épouser la comtesse Arcos. Il sera à Paris ce soir ou demain. J'attends à chaque instant une dépêche de lui qui m'apprenne son arrivée. Vous voyez...

— Consentira-t-il ?

— A ce que vous deveniez sa belle-sœur.

— Oui, Pierre.

— Enfant !

— Songez donc à ce que je suis : une petite fille recueillie par charité, élevée par charité. Puis qui sait ? Moi aussi, j'ai bien des choses à vous révéler... Enfin, j'ai peur.

— Peur de Jean, chère craintive ? Un peu rude, comme tous ceux qui vivent entre le ciel et la mer, ces deux immensités; mais un cœur exquis, une belle et loyale nature ! Et la vôtre, Gertrude, la vôtre est trop belle et trop loyale aussi pour que mon frère, non-seulement ne consente pas à mon mariage, mais encore ne s'applaudisse pas de l'avoir voulu faire.

Avez-vous vu quelquefois un clair rayon de soleil s'épandre à travers les nuées, après l'orage ! On dirait d'un réveil de ce qu'il y a de gai dans la nature. Le sourire de bonheur est semblable.

Le visage de Gertrude exprima une joie profonde, immense. Elle saisit la main de Pierre, et le regardant avec tendresse :

— Depuis quand m'aimez-vous ? Depuis que votre cœur est libre, Pierre. Le mien n'a jamais été rempli que d'une image, la vôtre..

Vous voyez que rien ne pouvait me donner plus de joie que vos paroles, puisque moi je vous aime depuis toujours.

Quel poëme charmant qu'un gracieux poëte a chanté en deux vers :

O jeunesse, printemps de la vie,
O printemps, jeunesse de l'année.

— Alors je peux dire à Jean...

Elle se leva, émue, tremblante, mais les yeux brillants d'un bonheur inouï.

— Vous pouvez lui dire, Pierre, que je vous aime, que je vous aimerai toujours, car vous avez été toujours l'unique et constante pensée de ma vie. Pardonnez-moi maintenant si je vous quitte ; je me sens toute troublée, votre présence...

Il comprit.

La chasteté a cela de sublime qu'elle est toujours victorieuse. Comme ils allaient reparaître dans le salon, elle se retourna vers son fiancé :

— Une dernière demande, mon ami, que je vous supplie de m'accorder. Ne dites rien à Mme Delcroix ou à son mari. Y consentez-vous ?

— Vos désirs sont des ordres, Gertrude.

— Qu'il soit fait selon votre volonté.

La soirée ne fut pas longue. Pierre resta quelques minutes au salon puis se retira, sans avoir manqué en rien à la promesse qu'il venait de faire.

Mme Delcroix ne s'inquiétait guère de ce fameux secret des deux jeunes gens. La brave femme, préoccupée des pertes (1000 fr. par mois) de son mari au jeu, passait le temps à songer qu'Emmeline aurait été bien malheureuse, si elle avait vécu ayant un père aussi joueur et aussi débauché que le colonel.

XVIII

LE FRÈRE AINÉ

Gertrude pensait.

Oh ! certes, si quelques jours auparavant on lui avait prédit ce qui venait de se passer, si elle avait su que Pierre lui avouerait son amour et lui demanderait d'être sa femme, elle eût trouvé ce bonheur bien grand, bien complet, et n'eût rien demandé davantage.

En ce moment elle se trouvait en face de la réalité, et la réalité lui faisait peur.

Fille d'un assassin, tel était son extrait de naissance. Si encore ç'avait été d'un assassin oublié, mais, non, elle avait pu s'apercevoir qu'à Beaumont-du-Périgord, sur les lieux mêmes du crime, le souvenir était plus vivant, plus entier que jamais.

Arrivée à Paris, elle avait vu également que si le souvenir n'était pas aussi entier, aussi complet qu'en Dordogne, du moins il n'était pas effacé. Peut-être « *se faisait-elle des monstres* » selon l'expression populaire, mais énergique, de ce qui n'était, en somme, qu'une fatalité dont elle n'était pas responsable.

Mais elle s'était fait un portrait particulier de ce frère de Pierre dont elle avait toujours entendu parler et qu'elle ne connaissait pas.

La jeune fille se disait que les officiers de marine ont des idées à eux, plus arrêtées, plus violentes même, et que sans doute le commandant Kervigan n'accepterait pas aisément de voir entrer dans sa famille la fille du marquis de Courrance.

Ensuite, comme on éprouve toujours le besoin de s'inquiéter, de se torturer, quand le bonheur

franco-siamois doit réjouir trois nations, notamment l'Angleterre.

Les demandes de la France visant la suprématie commerciale au Siam ont été, paraît-il, réduites de beaucoup.

Si la France se contentait d'une politique commerciale plus libérale dans ses dépendances coloniales, les alarmes que causent à ses voisins l'agrandissement de son empire colonial disparaîtraient.

Le *Standard* est heureux que la question franco-siamoise se soit terminée par des concessions mutuelles.

INFORMATIONS

Les Marins Russes en France

La nouvelle d'un grand bal que l'amiral Avellan devait donner à bord de son cuirassé et auquel M. Carnot devait être invité est démentie.

La Triple Alliance

A Bruxelles, on a la conviction que des agents provocateurs iront à Toulon et à Paris créer des incidents que les journaux de la Triplice exploiteront.

La grève des Mineurs

Le *Figaro* dit que le gouvernement est décidé à empêcher, dans le Nord, le renouvellement des promenades de Carmaux. Les manifestation extérieures seront surveillées, et les députés socialistes seront avisés qu'il pourra leur en cuire s'ils persistent dans leur propagande d'excitation.

REVUE DES JOURNAUX

Le *Journal des Débats :*

Il y a quinze jours que la grève a commencé dans le bassin houiller du Pas-de-Calais et dans une partie de celui du Nord. Il nous a paru intéressant de savoir dans quelles proportions l'importation de charbons belges avait augmenté, durant ces quinze jours, par rapport à la période correspondante de l'an dernier.

Voici les chiffres approximatifs que nous avons recueillis :

En 1892, du 15 septembre au 1er octobre, il est entré en France environ 125,000 tonnes de charbons belges.

En 1893, pendant la même période, il a été expédié en France environ 230,000 tonnes.

L'augmentation de l'importation des charbons belges, depuis le commencement de la grève, a donc été de 100,000 tonnes en chiffres ronds.

Les grévistes font donc les affaires de l'étranger.

* * *

Le *Figaro :*

Il faudrait entourer les grèves de certaines restrictions, parmi lesquelles l'interdiction aux députés, socialistes ou non, de faire des conférences dans les milieux grévistes. L'idée paraîtra d'abord excessive, mais la grève est un état anormal, une maladie du corps social qu'il faut traiter par des moyens spéciaux. L'action extérieure, impuissante peut-être pour décider les grèves, les prolonge visiblement. Il pourrait donc être établi que, sauf les députés de la circonscription où se produit la grève, les prédicateurs socialistes appartenant à la Chambre, seraient priés de rester chez eux. En réalité, ils profitent de leur écharpe pour exciter leurs concitoyens à la révolte, sans essayer même un instant de rechercher si les griefs invoqués suffisent pour condamner à de dures privations tant de gens qui subissent le mot d'ordre imposant la grève, mais qui ne l'ont ni provoquée ni désirée.

Ce rôle d'émeutier en chambre est misérable : en sortant des réunions où ils prêchent la résistance à outrance, ces députés en ballade socialiste iront manger à leur appétit, tandis que les pauvres « résistants » se serreront le ventre et condamneront leurs enfants à manger du pain sec. C'est faire un fâcheux métier, et la complicité de la loi ne devrait pas le rendre possible. Mais qui osera donner le signal d'une résistance à tous les dangers de la démocratie mal entendue et mal pratiquée.

* * *

La *Libre Parole :*

Nous parlons souvent de l'envahissement sémitique, de ce bizarre et tout-puissant instinct spécial des juifs qui les pousse à tout vouloir pour eux, à tout prendre, à tout accaparer.

Où trouver une plus saisissante démonstration du bien fondé de nos théories à cet égard, que ce qui se passe sous nos yeux à propos de l'organisation des fêtes franco-russes ?

Il n'y a que des juifs là-dedans ! Vous pouvez vous tourner à droite, vous retourner à gauche, vous êtes certain d'avoir devant vous un nez plus ou moins crochu.

Au sein du comité de la presse, il n'y en a que pour eux. Notre confrère, Raoul Canivet, en ayant été nommé président par droit d'initiative, il a fallu forcément lâcher ce morceau-là ; mais les Hébreux se sont rabattus en masse sur les autres fonctions honorifiques.

D'autre part, à Toulon, c'est un juif levantin, nommé Venture, domicilié à Marseille, qui a obtenu de gré à gré et au détriment des commerçants de Toulon, toutes les fournitures pour l'escadre russe.

A Paris, un autre juif, Stern, est chargé de graver les menus des banquets.

Enfin, c'est encore un juif, M. Adrien Bernhein, qui, en qualité de censeur, a mission de reviser les chansons en l'honneur des russes et de doser, à un millième près l'enthousiasme que nos poètes peuvent se permettre à l'égard du Czar.

Décidément, c'est tout de même un peu trop fort. Trop de fleurs ! trop de fleurs ! disait Calchas. L'opinion publique, nous en sommes persuadés, finira par crier : Trop de juifs ! trop de juifs !

* * *

La *Justice* publie un article de M. Clémenceau portant pour titre « En Avant ! » et qui conclut en ces termes à l'adresse des politiciens au pouvoir :

Tandis que vous quintessenciez à loisir, la masse humaine est en marche vers des destinées meilleures, elle avance. Il faut la rejoindre, messieurs les hommes d'Etat. Vous n'êtes que des hommes, je vous assure, quoi qu'en disent les huissiers qui annoncent Vos Excellences, et vos gouvernés ne sont pas moins.

Prétendez-vous guider vos concitoyens ? En avant ! Prétendez-vous les discipliner pour l'action, les régler, les modérer même ? En avant ! Il y a assez longtemps qu'on vous pousse. Ne vous laissez plus bourrer, bousculer au hasard des incidents de chaque jour.

Ce peuple est le plus facile à gouverner qui soit au monde. Cherchez le contact avec lui. Il ne demande qu'à vous faire confiance. Vous, faites-lui confiance d'abord. En avant !

A Milan

En ce moment, à Milan, les pièces de 1 fr. et de 50 centimes font prime dans des proportions que les Parisiens ne soupçonnent pas. C'est effrayant. Je viens de demander la monnaie d'un billet de 10 francs à un changeur de la rue Charles-Albert, il a retenu 90 centimes !

La monnaie de billon elle-même fait défaut. Dans le premier café de Milan, j'ai remis un billet de 5 francs pour payer mon petit déjeûner du matin, le garçon m'a répondu que ma dépense n'était pas assez considérable pour qu'on me rendit de la monnaie de billon, qui était vraiment trop rare et trop chère.

Certains commerçants, plus fortunés, ont imaginé de petites boîtes qui contiennent vingt pièces de 5 centimes. En échange d'un billet, ils vous remettent un tas de ces petites boîtes.

Mais c'est l'exception et on est trop heureux de les trouver.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SOUSCRIPTION
A L'ŒUVRE FRANCO-RUSSE DU « SOUVENIR »

Mme Léris-Gambetta nous prie d'adresser à toutes les dames qui ont souscrit, ses plus vifs remerciements et de faire savoir à nos lectrices que la souscription est close.

Fêtes Franco-Russes

Le Conseil municipal de Cahors, réuni lundi soir, hors session, a décidé d'envoyer à l'amiral Avellan une adresse pour glorifier la sympathie qui existe entre le peuple Russe et la nation Française. Le même Conseil a, en outre, arrêté les bases d'une fête locale, qui sera comme un écho lointain des fêtes splendides qui se préparent à Toulon et à Paris.

Le jour de l'arrivée de l'escadre russe, les monuments publics seront pavoisés aux couleurs russes et françaises ; le soir, illuminations générales. Nous croyons savoir qu'une abondante distribution de pain sera faite aux indigents, et qu'une retraite aux flambeaux clôturera la fête.

Le patriotisme de la population Cadurcienne saura seconder les efforts de nos édiles.

Collège de jeunes filles

Mlle Brugalières, élève-maîtresse de l'école normale d'institutrices de Cahors, est nommée institutrice primaire au collège de jeunes filles en remplacement de Mlle Salives, appelée à d'autres fonctions.

Brevet de capacité

Les examens du brevet de capacité ont eu lieu ces jours derniers.

9 candidats s'étaient présentés ; 6 ont été définitivement reçus.

Ce sont : MM. Arnal, Delbos, Ginibre, Laval, Savignac et Théron.

CRONSTADT-TOULON

STANCES A L'OCCASION DE LA VISITE DE L'ESCADRE RUSSE A TOULON

Notre excellent ami et compatriote, le poète Léon Valéry, veut lui aussi fêter les Russes, et certes le présent qu'il leur fait est royal.

De quel souffle patriotique sont animées ses stances à Sa Majesté le Czar Alexandre III. Quelle virile et magistrale facture !

« J'ai fait, dit le poète, un suprême appel à ma muse septuagénaire dont je t'envoie (1) les bien pâles inspirations, comme un témoignage d'affection pour toi et comme un hommage à la Nation Russe, que j'ai toujours aimée, parce qu'elle confond dans son culte Dieu et la Patrie. »

Et ce suprême effort du poète n'est rien moins qu'un chef-d'œuvre, comme vont en juger nos lecteurs :

I

Qui vive ?... Quel sont donc, dans les vapeurs lointaines
Dont le voile indécis ondule à l'horizon,
Ces colosses flottants, ces masses incertaines ?...
Quels sinistres desseins ourdit la trahsion ?...
Quand son flanc porte encore la blessure mortelle,
Sur son sol envahi la France verra-t-elle
Un farouche étranger planter son pavillon ?...

II

Qui vive ?... C'est l'Escadre, où les voix sont muettes,
Comme pour déguiser de ténébreux complots...
Voyez-vous, l'aile au vent, passer, comme des mouettes,
Prés des lourds cuirassés les légers avisos ?
Voyez-vous, près des yachts, à l'allure rapide,
Le torpilleur sournois, dont l'explosif perfide
Va porter sourdement la foudre au sein des flots ?...

III

Mais ce n'est pas ainsi qu'un ennemi s'avance,
Et les traîtres, pour vaincre, ont des moyens plus sûrs :
C'est la terreur qu'on sème et l'espion qu'on lance ;
C'est la nuit ténébreuse et les chemins obscurs
Qui remplacent l'assaut et mènent jusqu'aux portes ;
Mais c'est surtout par l'or — la clef des places fortes —
Qu'on entre dans l'enceinte et qu'on force les murs.

IV

Et c'est en plein soleil, lorsque la France veille,
Que des envahisseurs entreraient dans nos ports !...
Mais que vois-je, et quel nom résonne à mon oreille ?
Quel est cet étandard, et pourquoi ces transports
Dans la foule innombrable, à chaque instant grossie ?...
C'est la voix de la France, acclamant la Russie :
L'âme d'un peuple entier palpitant sur ces bords !

V

Et, déjà saluant la bannière qui flotte
Sur les tours du Kremlin, et qui pend au grand mât,
L'airain des forts répond au canon de la flotte !
Et, déjà, ce n'est plus qu'un immense vivat !
Et, déjà, c'est des Czars l'hymne que l'on entonne !
Et, déjà, tout tressaille, éclate, vibre, tonne !
Et, déjà, c'est Toulon répondant à Cronstadt !...

VI

Mais je le cherche en vain, dans l'auguste ambassade,
Le royal envoyé qui, pour sceller l'accord,
Doit de sa propre main..... Ici, pas de parade !
Mais de rudes marins ; mais les enfants du Nord
Qui viennent, au grand jour, du fond de la Baltique,
A la France serrer sa main démocratique ;
C'est Avellan, ayant tout un peuple à son bord !

VII

Oh ! les formes, sans doute — et les Cours vont en rire —
Se règlent autrement entre deux Majestés :
Il faut peser les mots ; il faut surtout écrire.
Ici, c'est en plein vent qu'on signe les traités,
N'ayant, au lieu du seing à l'empreinte royale,
Pour gage et pour témoins d'une union loyale,
Que la Mer et le Ciel — ces deux immensités !...

VIII

Et qu'importe comment l'alliance conclue
Entre des chefs d'Etat peut, sur un parchemin,
Faire à chacun sa part : Auprès du fer qui tue,
Qu'est la plume ?... Aujourd'hui n'engage pas Demain.
Mais ce que l'on ne peut rompre, comme un vain pacte,
C'est l'union qui naît de la masse compacte,
Et que signent les cœurs, pour remplacer la main.

IX

Et bien avant Cronstadt ; bien avant que son phare,
En allumant ses feux, n'en fit le grand jalon
Pour éclairer au loin l'espace qui sépare
Les eaux de la Finlande et les murs de Toulon ;
Oui bien avant Cronstadt...., l'alliance rêvée,
La nature en nos cœurs l'avait déjà gravée ;
Et voici ce que dit une histoire en renom.....

X

Nos ancêtres, au temps qu'ils vivaient en peuplades,
Etaient de grands veneurs : Libres de toutes lois,
Ils braconnaient partout. Dans leurs courses nomades,
C'est jusqu'à la Newa qu'ils allaient quelquefois.
Mais, comme volontiers ils oubliaient la chasse
Pour les beautés du Nord qui n'étaient pas de glace,
Il resta sur les lieux un peu de sang gaulois.

XI

Mais vos pères venaient dans les champs de Lutèce.....
Déjà fort giboyeux — j'en parle sur la foi
De la vieille Légende. — Or, comme avec largesse

(1) A son neveu M. L. Valéry, commandant du cuirassé d'escadre *Le Magenta.*

---

est là qui vous ouvre les bras, Gertrude s'imaginait que ce serait une difficulté nouvelle qu'il lui faudrait combattre et par laquelle, sans doute, elle serait vaincue.

Avant de rentrer dans la chambre que Mme Delcroix lui avait fait préparer :

— Pierre m'a parlé de son frère, dit-elle. Savez-vous quand il doit venir ?

Mme Delcroix sauta sur son fauteuil comme un cabri.

— Colonel ! colonel ! cria-t-elle.

Le colonel sommeillait, à demi enfoncé dans son fauteuil. Il pensait tellement dans la journée à sa fameuse découverte du serin rouge que, le soir venu, il tombait de fatigue, absolument comme s'il eût fait réellement un travail épuisant.

— Colonel ! colonel ! répéta Mme Delcroix.

L'ancien commandant du 10e hussards se redressa comme s'il eût entendu un appel de clairon sonore :

— Vous dites, chère amie ?

— Je dis ! je dis, voilà le résultat de votre inconduite, Monsieur. Vous êtes vieilli avant l'âge. Vos excès vous épuisent. Pauvre Emmeline ! Enfin !...

— Avez-vous le cerveau assez lucide pour m'entendre,

— Comment ! si j'ai le cerveau assez lucide pour vous entendre ! s'écria l'excellent homme absolument révolté par cette supposition.

— Est-ce qu'on sait jamais ? Une vie comme celle que vous menez à votre âge... Il n'en faut pas plus pour rendre idiot ! Enfin, dites-moi, le commandant Kervigan arrive demain.

— Ah !

— Il ne s'agit pas de me répondre : « Ah ! » il faut m'écouter. Vous savez que le commandant a l'habitude de descendre à l'hôtel des Deux-Mondes, rue d'Antin. Vous me ferez le plaisir d'aller le voir, demain, dans la journée...

Gertrude se hâta de souhaiter le bonsoir à ses vieux et excellents amis. Ils pouvaient se quereller tant qu'ils voudraient. Elle venait d'avoir une idée. Il ne s'agissait plus que de la mettre à exécution...

.....

...Le commandant Jean Kervigan a eu ce qu'on appelle une belle carrière. A vingt-cinq ans, lieutenant de vaisseau au choix, à trente-neuf ans, officier de la Légion d'honneur et capitaine de frégate. C'est ce qu'on appelle un avancement prodigieux. De haute taille, très gai quoique rude, un peu quaker avec cela, il résume bien ce vrai type d'officier de marine, tel qu'on le voit dans les romans et les comédies de nos jours.

En 1870, époque à laquelle nous sommes arrivés dans ce récit, Jean Kervigan était capitaine de vaisseau, commandeur de la Légion d'honneur et l'un de ceux que le ministre comptait nommer prochainement contre-amiral.

Il avait écrit à son frère : « Je serai à Paris tel ou tel jour... », mais sans donner plus amples détails.

Ce parfait galant homme détestait avant tout de « bousculer les gens », comme il disait. On le prenait quand il arrivait. Mais il n'entendait nullement qu'on se dérangeât de ses plaisirs, de ses travaux ou de ses affaires pour venir le recevoir.

Néanmoins, quand le lendemain du jour où avait eu lieu l'explication avec Gertrude, il descendit à l'hôtel, il fut très touché d'apprendre que son frère était venu cinq fois depuis la veille pour voir si M. le commandant était arrivé.

« Ce bon Pierre, pensa-t-il. »

Il aimait profondément ce frère cadet, que tant d'années séparaient de lui. Il se considérait avec raison comme étant son père. Aussi ne fut-il pas médiocrement étonné en recevant, vers neuf heures du matin une lettre ainsi conçue :

« Le commandant Kervigan est prié de vouloir « bien se rendre aujourd'hui chez son frère, M. « Pierre Kervigan, rue Bochard-de-Saron, n° 9. « Il s'agit d'affaires importantes. »

— Oh ! oh ! murmura le commandant, il y a à peine quelques heures que je suis arrivé et déjà cela commence ! Diable de Paris !

Il sortit de sa chambre en secouant la tête, se demandant ce qu'étaient ces *affaires importantes* qui concernaient Pierre.

Pendant qu'il cheminait vers la rue Bochard-de-Saron, il continuait de penser à cela.

Nous achèverons son portrait en quelques mots. Le visage du marin, hâlé cependant, n'en présentait pas moins les lignes d'une régulière beauté. Les yeux étaient grands, un peu éloignés du nez. La bouche grande laissait voir des dents très blanches. Les favoris, bien plantés, encadraient ce visage qui inspirait la confiance.

Et pourtant, Pierre avait toujours eu un peu peur de son frère, sans doute, cette peur noble qui est l'avant-garde du respect.

(A suivre).

Chacun se le rendait, on s'explique pourquoi
Nous nous ressemblons tant : les cœurs toujours sincères,
Le courage, l'honneur nous font deux peuples frères ;
Si bien, qu'en se battant, on s'aime malgré soi.

XII

Oh ! c'est que ce n'est pas toujours au sein des fêtes
Que l'on s'est rencontré, pour se tendre les bras :
Nous eûmes nos lauriers, nous eûmes nos défaites,
Et l'histoire s'y perd, en comptant nos combats...
A qui la faute ? A tous ; à personne, peut-être :
Mais chacun, à son tour, voulait être le maître,
Et chacun, à son tour, se retrouvait plus bas...

XIII

Quand on comptait les coups, après chaque campagne.
Pas un qui n'eût sa part ; et la guerre est un jeu
Où tout le monde perd, même celui qui gagne...
Si grand que fût le mal, ce n'est pas pour si peu
Qu'on s'en voulait : c'était à qui, dans la mêlée,
Frapperait le plus fort ; mais, l'affaire réglée,
La haine s'éteignait quand s'éteignait le feu.

XIV

On ne demandait pas quelle était sa patrie
Au blessé que l'obus atteignait à l'écart :
Comme on s'entr'égorgeait avec galanterie,
On lui tendait la main !... Sauf à choisir plus tard,
On ramassait le tout sur le champ de bataille ;
Et, Russes et Français, fauchés par la mitraille,
S'embrassaient, dans la mort, sur le même brancard !...

XV

Ce qu'il en est resté des soldats de Crimée
Nous en parlent encor : Loin, si loin du pays,
Plus souvent qu'à son tour on jeûnait dans l'armée.
Le vin surtout manquait. Mais, grâce aux ennemis,
On en tâtait ; et, quand la chaleur était lourde
Et la soif trop ardente, on buvait à leur gourde...
Pourquoi si loin de nous le Ciel vous a-t-il mis ?

XVI

Mais Dieu sait ce qu'il fait : Souvent le voisinage
N'engendre que la guerre, à moins d'être des saints :
On se voit de trop près, pour faire bon ménage ;
Et les frontières sont, pour deux peuples voisins,
Le mur mitoyen : c'est instance sur instance.
Le bon accord, pour nous, s'accroît par la distance...
Puis, ce n'est pas pour rien qu'on est un peu cousins...

XVII

Lorsque l'on suit ses pas, les regards sur la carte,
On se dit qu'il vous a porté de rudes coups,
Le moderne César qu'on nommait Bonaparte !...
Quand le destin, pourtant, l'eut mis à vos genoux ;
Quand ils étaient, là, dix — souverains, chefs d'armée —
Dépeçant en commun la France désarmée,
Qui donc pour les vaincus demanda grâce ?... Vous !...

XVIII

Seul, sur tant de débris entassés par la guerre,
Le passé nous restait dans le marbre ou le fer ;
Seuls, nos ponts nous rendaient, revivant dans la pierre,
Austerlitz, Iéna, dont le nom nous est cher !...
Et c'est là qu'un Vandale allait porter la sape !...
— « Honte ! » dit une voix, « honte à celui qui frappe !... »
La voix, c'était le Czar ; le Vandale, Blucher !

XIX

Dans les steppes du Nord, de lugubre mémoire,
Qu'il en était resté, de nos braves !... Leur nom
Valait peu par l'éclat ; mais ces lambeaux de gloire
Avaient pourtant leur prix. Et, comme un Harpagon
— Il en est chez les Rois — proposait de les vendre :
— « Qu'on les rende pour rien ! » dit le Czar Alexandre ;
Et tous les cœurs français payèrent la rançon (*)...

XX

Deux provinces, après le pillage et la guerre !
Cinq milliards !... C'était plus qu'il fallait au vainqueur.
Et sous son pied brutal il nous tenait à terre !
Et, cette fois, l'épée allait frapper au cœur !...
— « Respect pour les vaincus ! » cria la voix puissante ;
Et le fer s'échappa de la main menaçante (*)...
Hourra pour la Russie et pour son Empereur !...

XXI

Hourra pour l'Empereur, dont la main ferme et sûre
Guide, dans le chemin qu'il a su leur frayer,
Ses peuples grandissants, et règle avec mesure
La vitesse du char, pour ne pas l'enrayer !...
Hourra pour l'Empereur — mâle et calme figure ! —
Devant qui l'orgueil plie et l'humble se rassure,
Et sur qui l'ouragan passe sans l'effrayer !

XXII

Hourra pour l'Empereur, dont l'œil sonde en silence
L'horizon nébuleux où flottent les Etats,
Et qui sait où sa main, en tenant la balance.
Devra poser le doigt, pour qu'ils ne tremblent pas !...
Hourra pour Avellan dont le regard — qui plane
Du haut du cuirassé que la paix tient en panne —
Veille, toujours ouvert, et prêt au branle-bas !...

XXIII

Le branle-bas !... Qui donc à ce mot ne tressaille ?...
Silence, sur ces bords, aux cœurs envenimés !
Sans belliqueux appels, les jours de représaille
Ne sonnent que trop tôt entre peuples armés !...
La haine, qui flétrit la cause la meilleure,
N'appelle que la haine ; et Dieu seul choisit l'heure
Qui, sur les oppresseurs, venge les opprimés.

XXIV

Non, non, ce n'est pas nous qui de l'affreux carnage
Hâterons le signal !... Mais s'il venait, ce jour,
Nos marins avec vous iraient à l'abordage ;
Vos soldats dans nos rangs accouraient à leur tour ;
Et, pour marquer le pas et marcher plus à l'aise,
— Nous, chantant l'*Hymne Russe* et vous la *Marseillaise* —
En avant pour le droit, à l'appel du tambour !

(*) Historique.

LÉON VALÉRY
Maître ès-jeux floraux, ancien publiciste.

Octobre 1893.

Bourses

Sur la proposition de l'Inspecteur d'académie, il est accordé :

1° Au jeune Selves, Adrien, né à Belfort le 1er décembre 1878, une demi-bourse d'internat, soit 200 fr., à l'école primaire supérieure de Montcuq.

2° Au jeune Masbou, Camille, né à St-Chels le 7 juin 1879, une demi-bourse d'internat, soit 200 fr. à l'école primaire supérieure de St-Céré.

3° Au jeune Barriéty, Maurice, fils de l'instituteur de Salviac, né à Sauzet le 9 octobre 1879, une demi-bourse d'internat, soit 200 fr., à l'Ecole primaire supérieure de Luzech.

4° A la jeune Méry, Marie-Marceline, née à Thégra le 25 mars 1879, une demi-bourse d'internat, soit 200 fr., à l'Ecole primaire supérieure de St-Céré.

5° A la jeune Lestrade, Marie, née à Montet-et-Bouxal, le 22 janvier 1879, une demi-bourse d'internat, soit 200 fr. à l'école primaire supérieure de filles de St-Céré.

Il est accordé une promotion de bourse de 100 fr., à la jeune Vayssières, Victorine-Elise, déjà titulaire d'une demi-bourse à l'école primaire supérieure de St-Céré.

Conseil d'hygiène

Le conseil d'hygiène s'est réuni hier, à 2 heures, dans une salle de la prefecture.

Etaient présents : MM. Calès, président ; Relhié, Lebœuf, Caviole, Laur, Pagès et Vigouroux.

Le conseil donne un avis favorable à l'ouverture d'une école privée de filles dans les communes de Sousceyrac, Prudhomat, Caillac, St-Daunès et Bretenoux.

Il approuve l'ouverture d'un pensionnat à l'école de garçons de Limogne.

Il adopte les rabais sur les travaux supplémentaires aux maisons d'école de Villesèque et de Promilhanes.

Il rejette la demande du sieur Lafage tendant à l'établissement d'une porcherie à Montcuq.

La séance est ensuite levée.

Au 7e de ligne

MM. Sarcos et Mazuc, sous-lieutenants au 7e de ligne, sont promus lieutenants et maintenus au corps.

M. Mouliérat

La presse parisienne est unanime à adresser les plus grands éloges à notre distingué compatriote, M. Mouliérat, qui vient de reprendre le rôle de *Werther* à l'Opéra-Comique. Nous y joignons nos plus sincères félicitations.

Les chefs de gare

Sur la demande du ministre des travaux publics, M. Terrier, ministre du commerce, a pris la décision suivante :

Les chefs de gare sont autorisés à correspondre en franchise par la voie télégraphique, avec le procureur de la République de leur arrondissement pour l'aviser de tentatives criminelles commises sur les chemins de fer.

Concours de greffage

Le comité central d'études et de vigilance contre le phylloxéra, s'est réuni lundi au siège de la Société agricole, pour la distribution des prix du concours de greffage du mois de mai dernier.

Voici la liste des lauréats :

1er prix, 40 fr. Pierre Calendrié, à Cahors ; 2e, 35 fr., Germain Tulle, à la Rozière (Cahors); 3e, 30 fr. M. Emile Aldhuy, à Courbenac (Puy-l'Evêque); 4e, 25 fr.. M. Joseph Lard, à Saint-Denis Catus; 5e, 20 fr.. M. Jean Bru, à la gare de Soturac; 6e, 15fr., M. Hilarion Constant, à Villesèque; 7e 12 fr.. M. Fabien Chaupart, à Bouziès-Haut; 8e, 10 fr.. M. Jules Bessières, à Fontcave (Luzech); 9e, 8 fr., M. Adrien Henras, à Cahors; 10e, 5 fr., M. Emile Mousset, Labastide-de-Vert.

Le nommé Jean Payralade, à Crayssac, qui a déjà obtenu un 4e prix, n'étant pas arrivé à un rang supérieur, n'a pu être classé.

Foire de Cahors du 2 octobre 1893

Malgré la pluie qui est tombée dans l'après-midi, la foire a été assez importante; les divers marchés, notamment la halle aux grains ont été bien approvisionnés; les cours des bestiaux et des diverses denrées étaient les suivants :

Bœufs gras, de 26 à 30 fr. les 50 kil.; les attelages, au cours des derniers marchés.

Porcs gras, de 35 à 38 fr. les 50 kil.; porcelets pour l'élevage, de 15 à 40 fr. la pièce, selon grosseur.

Moutons gras, de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 le kil. Il y a eu légère hausse sur le cours des agneaux et des brebis.

Chevaux ou mulets amenés 130 environ; plusieurs ont été vendus de 200 à 500 fr.

Blé, 16.fr. 75 l'hectolitre; maïs, 10 fr 75 l'hectolitre; pommes de terres, de 4 à 5 fr. l'hectolitre; noix, 10 fr. 25 l'hectolitre.

Oies vivantes, de 8 à 12 fr. la paire, selon grosseur; volailles grasses, de 65 à 75 c. le demi-kilo; canards, 50 c. le demi-kilo; dindons, de 45 à 50 c. le demi-kilo; lapins privés, de 35 à 40 c. le demi-kilo; lièvres, de 75 à 80 c. le demi-kilo; œufs, de 75 à 80 c. la douzaine.

Mercuriale

Voici le prix moyen de la farine pendant le mois de septembre 1893, dans le département du Lot :

	L'hectolitre	Le quintal métr.
Cahors	16 f. 66	21 f. 42
Castelnau	16 »	20 »
Montcuq	15 02	18 98
Figeac	16 66	21 51
St-Céré	16 75	20 93
Gourdon	17 01	22 09
Labastide-Murat	16 53	21 13
Martel	17 »	21 96
Souillac	17 73	22 16

Conseil de guerre

Dans sa séance d'hier, le conseil de guerre permanent de la 17e région a examiné le cas du soldat Charles-Alexandre Mallet, réserviste au 3e bataillon d'Afrique, accomplissant une période de 28 jours au 7e de ligne à Cahors.

Cet homme, déjà huit fois condamné avant son incorporation, pour vol qualifié, filouterie, abus de confiance et vagabondage, était inculpé de désertion. Il a été condamné à la peine de trois ans de prison.

Il avait quitté le corps, à Cahors, le 8 juin 1893, et s'était présenté volontairement à l'état-major de la place, à Paris, le 19 août dernier.

Figeac

M. Gandoulf, principal du collège de Figeac, est nommé principal du collège de Bonneville.

M. Boyenval, principal du collège de Clamecy, est nommé principal du collège de Figeac.

Lentillac près Figeac

Dimanche dernier, 1er octobre, Monseigneur Grimardias, évêque de Cahors, a béni le nouveau cimetière de la commune de Lentillac.

Après cette cérémonie Monseigneur a assisté à la pose de la première pierre du château de M. le Marquis de Saint-Jean-Lentillac et en a fait la bénédiction.

CHRONIQUE THÉATRALE

Lucie de Lamermoor

(*Débuts de la troupe de M. Pigot-Guyot*)

Nous avons encore cette année le plaisir de revoir M. Pigot-Guyot, mais avec une troupe presque totalement renouvelée. Il faut penser que le sympathique directeur de notre théâtre a voulu faire juger le public cadurcien *a fortiori*, car il a choisi dans notre répertoire musical l'opéra le plus difficile à interpréter à tous les points de vue. *Lucie de Lamermoor* bien qu'étant signé de Donizetti et tout en appartenant à ce que l'on est convenu d'appeler le grand art, n'a jamais été goûté outre mesure des profanes. Les dilettanti en revanche ont pu y trouver largement matière a admiration, mais les meilleurs artistes ont toujours eu une certaine difficulté à le faire applaudir du gros du public. C'est par conséquent adresser des louanges appréciables aux pensionnaires de M. Guyot que dire qu'ils ont réussi à forcer à maintes reprises les applaudissements des auditeurs cadurciens.

La plus large part a été, il faut le dire, pour Mlle Riccardi qui s'est efforcée d'incarner de son mieux le gracieux mais ingrat personnage de *Lucie*. Nous lui recommanderons toutefois de suivre la musique d'un peu plus près ; sa voix, qui ne manque pas d'ailleurs d'agrément, mais dont elle doit surveiller la justesse dans le grave, ne pourra qu'y gagner, et son succès sur notre scène n'en sera que plus assuré.

Quant aux rôles d'hommes il nous serait fort difficile de dire qu'ils n'ont pas été convenablement interprêtés ; cependant nous ne pouvons pas nous laisser aller à féliciter les artistes sans restrictions. Le baryton M. Sperte, a bien chanté le rôle d'*Asthon*, mais sa voix nous a paru un peu faible pour le grand opéra. En outre, il semble, à remarquer sa figure, qu'il prend à chantor une peine extrême. Nous ne supposons pas qu'il ait volontairement adopté le mimique tragique que nous lui reprochons. Espérons qu'à la prochaine représentation son visage paraîtra moins farouche et surtout moins convulsé.

Le premier ténor M. Obert eut fait un *Edgard* très acceptable s'il eut pu donner sa voix durant les quatre actes comme il l'a fait au dernier. Au quatrième acte il a eu un succès réel et mérité ; ce sera pour lui un encouragement pour l'avenir.

Le second ténor, M. Trioque, qui tenait le rôle d'*Arthur*, a la voix parfois agréable mais beaucoup trop variable ; il semble qu'il change d'intonation à chaque reprise, et si par moments une heureuse rencontre lui vaut les applaudissements du public, il doit songer que cette tendance *polytone* (si le néologisme est permis), peut finir par indisposer les auditeurs. En se surveillant à cet égard et en s'appliquant à se composer à l'avenir un peu mieux le visage il ne pourra manquer de devenir un peu plus sympathique.

De la basse chantante, M. Fronton, à qui incombait le rôle de *Raymond*, nous ne saurions faire de meilleur éloge que de dire qu'il ne serait pas déplacé dans un ouvrage où son rôle serait d'une plus grande importance. De tous les artistes c'est assurément un de ceux auxquels nous avons le plus de plaisir à adresser nos félicitations.

Somme toute, bons débuts ; plus que tous ses artistes réunis M. Pigot-Guyot mérite nos félicitations et celles du public cadurcien ; aussi lui souhaitons-nous bonne chance pour la saison d'hiver. La belle salle qu'il a eu avant-hier malgré une pluie torrentielle lui est un sûr garant de succès ; nous sommes persuadés que la prochaine représentation de *Si j'étais roi* ne fera que confirmer pour lui cet agréable pronostic.

M. HEYC.

FAITS DIVERS

Exécution de Veyrios à Albi

Mardi matin M. Deibler a procédé à Albi, à l'exécution capitale d'Emile Veyrios, condamné à la peine de mort par la cour d'assises du Tarn, le 25 juillet dernier, pour avoir assassiné son père.

A cinq heures un quart, MM. Bertrand, procureur de la République, Granié, substitut, Compayrè, juge d'instruction, et l'abbé Marty, aumônier, sont entrés dans la cellule du condamné.

Veyrios dormait profondément. En apprenant que son pourvoi avait été rejeté, il a paru tout d'abord quelque peu surpris, puis reprenant son sang-froid, il s'est habillé seul et avec le plus grand calme.

Pendant la toilette, Veyrios, qui s'était confessé, a demandé à parler au procureur de la République : « Je demande, a-t-il dit, l'égalité devant la loi. Il y a trois coupables et je suis seul puni Sans mon beau-père et ma femme je ne serais pas ici. » — «Vos déclarations, a répondu M. Bertrand, seront retenues et si la justice découvre des preuves contre ceux que vous accusez à vos derniers moments, elle les poursuivra. »

Pendant qu'on lui passait un long peignoir blanc et qu'on lui entourait la tête d'un voile noir, Veyrios n'a pas versé une larme ; il a été seulement pris d'un tremblement nerveux en montant dans le fourgon qui devait le conduire à l'échafaud.

A six heures trois minutes le cortège est arrivé sur la place du Castelviel, où devait avoir lieu l'exécution. Malgré la pluie qui était tombée toute la nuit, une foule énorme se pressait autour du carré formé par les soldats du 143e, s'entassait sur les toitures, aux fenêtres, dans les arbres. Au moment où le condamné est descendu du fourgon, un huissier lui a donné lecture de la sentence. Veyrios est allé à pas lents, mais avec courage, à l'échafaud.

Au pied de la guillotine, après avoir embrassé l'aumônier et le crucifix : « Je demande, a-t-il répété, l'égalité devant la loi ; il y a trois coupables, je suis seul puni. »

Les aides du bourreau l'ont couché sur la planche, qui a basculé; le couperet est tombé; un long jet de sang a jailli : justice était faite.

L'exécution a duré six secondes. Plusieurs femmes se sont évanouies.

HERNIES

MM. MARIE Frères, Docteurs-Médecins spécialistes, à Paris, 46, rue de l'Arbre-Sec, qui ont obtenu plus de cent mille guérisons de **hernies et descentes** au moyen du

Bandage Electro-Médical

dont ils sont les inventeurs, ont l'honneur de prévenir les personnes atteintes de ces maladies que M. MARIE jeune, fera lui-même l'application de leurs appareils à Souillac, samedi 7 octobre; Hôtel des Ambassadeurs. Cahors, dimanche 8, Hôtel de l'Europe; Villefranche, lundi 9, Hôtel de France; Figeac, mercredi 11, Hôtel des voyageurs.

M. MARIE vient deux fois par an.

CONCESSION AUX OUVRIERS

Les Bandages des Docteurs Marie, défient toute concurence pour leur efficacité.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

BULLETIN FINANCIER

L'agitation toujours incessante de l'Italien a quelque peu influencé notre marché. Le 3 0/0 s'est inscrit à 98.20 au lieu de 98.26, cours de la veille. Au comptant il fait 98.25 après 98.07.

L'Amortissable s'est négocié à 98 à terme et 97.95 au comptant. Le 4 1/2 est demandé à 104.75.

En somme nos rentes n'ont pas eu de grands changements sur les cours d'hier. L'Italien très mouvementé a coté finalement à 93.40. L'Extérieure a fait 64 5/8.

Le Turc est fermeautour de 22.17 Quant aux fonds russes, ils sont en légère moins-value. Le Russe Orient est à 67.95. Le Turc 1891 à 80.75. Par contre le Consolidé fait meilleure contenance à 99.15.

Les dispositions restent les mêmes au Parquet.

Les ventes continuent à dominer sur la Banque de France ce qui ramène le titre à 3960. Le Crédit Foncier et le Crédit Lyonnais conservent leur bonne tenue.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan. Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1re classe 163 fr. 50 — 2e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 °/₀ du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaires au Croisic et à Guérande.

1er Itinéraire

1re classe 86 fr. — 2e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 °/₀ du prix du Billet.

2e Itinéraire

1re classe 54 fr. — 2e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarifs spécial G. V. n° 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versâ*.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE POPULAIRE
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
CAMILLE FLAMMARION

PHYSIQUE POPULAIRE

Par Emile DESBEAUX
Lauréat de l'Institut.

La Physique étudie les forces de la Nature et l'utilisation de ces forces.

Les découvertes extraordinaires, faites en ces derniers temps, reposent sur les appropriations nouvelles de ces forces.

Les progrès de la science physique sont devenus tout à coup si rapides, les phénomènes physiques sont apparus avec une fécondité si prodigieuse, qu'un livre nouveau — qui relate ces progrès, qui explique ces phénomènes — est devenu indispensable.

La **Physique populaire**, de M. Emile Desbeaux vient répondre à ce besoin, vient satisfaire à l'ardente curiosité des esprits modernes qui aspirent à pénétrer les mystères dont nous sommes enveloppés, et à parvenir à la connaissance intime et complète de la vie des choses.

La *Physique populaire* est le quatrième volume de la *Bibliothèque* fondée par Camille Flammarion dans le but d'exposer, sous une forme accessible à tous, l'ensemble des connaissances humaines.

Cet ouvrage, magnifiquement illustré, mettra sous les yeux des lecteurs toutes les découvertes nouvelles de la science et de l'industrie, les diverses applications de l'Energie, le Phonographe, le Téléphone, le Téléphonographe, le Téléphote, ainsi que les manifestations si variées des forces de la nature, l'Energie électrique, l'énergie lumineuse, l'énergie calorifique, merveilleux phénomènes qui s'accomplissent chaque jour autour de nous et constituent, en somme, la vie de la terre et le cadre de la vie humaine.

Les précédents ouvrages de M. Emile Desbeaux, couronnés à deux reprises par l'Académie française, adoptés par le Ministère de l'instruction publique pour les bibliothèques scolaires et populaires, traduits en plusieurs langues, sont un sûr garant du succès auquel est destiné la *Physique populaire*.

La *Physique populaire* est publiée en **100 livraisons à 10 centimes** et en **20 séries à 50 centimes**, format grand in-8° jésus.

Il paraît deux livraisons par semaine. — On peut souscrire à l'ouvrage complet, *reçu franco en séries*, à leur apparition, contre un mandat de dix francs adressé aux éditeurs :

C. MARPON ET FLAMMARION, 26, rue Racine, PARIS.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte
Breveté S. G. D. G.
Enclume de Famille
Système breveté S G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY.
Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.
Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.
Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Écharpes pour maires et adjoints

EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison Mme Vve Montcoutié.

PRIX MODÉRÉS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1er Juillet 1893)

De Paris à Toulouse

		17 OMNIBUS 1e, 2e, 3e classes	5 EXPRESS 1e, 2e, 3e classes	21 EXPRESS 1re classe.	35 DIRECT 1e, 2e, 3e classes	1125 OMNIBUS
PARIS.....	départ.	3h. 10s.	9h. mat	7h. 50s.	11 soir.	—
BRIVE.....	arrivée.	6 40 matin.	6 20 soir.	5 7 matin.	midi 32	—
	départ.	6 50 matin.	6 46 soir.	5 14 matin.	1 10 soir.	7h. 5 soir
SOUILLAC.....	arrivée.	7 48	7 27	5 55	2 8 soir.	8 3
	départ.	7 53	7 30	5 58	2 14	8 11
CAZOULÈS....	arrivée.	8 »	—	—	2 21	8 18
	départ.	8 2	—	—	2 22	8 21
Lamothe-Fénelon.....		8 15	—	—	2 35	8 34
Nozac.....		8 25	—	—	2 45	8 44
GOURDON.....		8 39	8 »	6 26	3 »	8 58
Saint-Clair.....		8 49	—	—	3 10	9 8
Dégagnac.....		9 1	—	—	3 22	9 20
Thédirac-Peyrilles.....		9 12	—	—	3 33	9 31
Saint-Denis-Catus.....		9 23	—	—	3 45	9 43
Espère.....		9 32	—	—	3 54	9 52
CAHORS.....	arrivée.	9 43	8 41	7 7	4 5	10 3 soir
	départ.	9 58	8 47	7 12	4 20	7 30 matin.
Sept-Ponts.....		10 8	—	—	4 31	7 42 matin.
Cieurac.....		10 22	—	—	4 47	8 »
Lalbenque.....		10 29	—	—	4 56	8 9
Caussade.....		11 2	9 31	7 54	5 31	8 45
MONTAUBAN..	arrivée	11 37	9 58	8 20	6 11	9 28
	départ.	11h.49	midi 2	8 26	6 25	—
TOULOUSE.....	arrivée.	midi 39	1h 32s	9 14 mat	7 55 soir	—

1131

De Toulouse à Paris

		16 EXPRESS 1re classe.	1140 OMNIBUS	26 EXPRESS 1e, 2e, 3e classes	1126 OMNIBUS	1136 OMNIBUS	40 OMNIBUS
TOULOUSE.....	départ.	2h. 25 soir.	—	5h. 50 soir.	—	9h. 25 matin.	6h. mat
MONTAUBAN..	arrivée.	3 14 soir.	—	7 10 soir.	—	10 40 matin.	7 15 matin.
	départ.	3 24	4 15 soir.	7 30	—	10 50	7 30 matin.
Caussade.....		3 49	4 56 soir.	7 58	—	11 31	8 11
Lalbenque.....		—	5 38	—	—	midi 13	8 54
Cieurac.....		—	5 46	—	—	midi 21 soir.	9 2
Sept-Ponts.....		—	5 58	—	—	midi 33 soir.	9 14
CAHORS.....	arrivée.	4 32	6 6	8 46	—	midi 41	9 22
	départ.	4 38	6 30	8 54	6 5 matin.	—	9 30
Espère.....		—	6 45	—	6 20 matin.	—	9 44
Saint-Denis-Catus.....		—	6 59	—	6 33	—	9 57
Thédirac-Peyrilles.....		—	7 14	—	6 48	—	10 11
Dégagnac.....		—	7 23	—	6 57	—	10 20
Saint-Clair.....		—	7 33	—	7 6	—	10 29
GOURDON.....		5 23	7 49	9 42	7 23	—	10 43
Nozac.....		—	7 58	—	7 32	—	10 52
Lamothe-Fénelon.....		—	8 7	—	7 42	—	11 1
CAZOULÈS....	arrivée.	—	8 16	—	7 52	—	11 10
	départ.	—	8 18	—	7 54	—	11 12
SOUILLAC.....	arrivée.	5 47	8 25	10 6	8 2	—	11 19
	départ.	5 50	8 31	10 9	8 9	—	11 25
BRIVE.....	arrivée.	6 32	9 37s.	10 53	9 17m.	—	midi 27
	départ.	7 »	—	11 3	—	—	midi 55
PARIS.....	arrivée.	4 37 mat	—	10 21m	—	—	11 38 Exp.

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus.	Poste.	Omnibus
CAHORS. — *D.*	6h 40 matin	12h 50 soir.	6h 13 soir.
Mercuès.....	6 54	1 4.	6 27.
Arrêt Douelle	6 58	»	6 31
Parnac.....	7 5	1 15	6 38
Luzech.....	7 11	1 22	6 45
Castelfranc...	7 24	1 35	6 57
Arrt Prayssac	7 27	»	7 »
Puy-l'Evêque..	7 36	1 46	7 8
Duravel.....	7 43	1 54	7 15
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 23
Fumel.....	8 »	2 13	7 32
LIBOS. — *A.*	8 6	2 19	7 38
BORDEAUX..	3 51 soir.	8 11 m	4 43
PARIS. — *Ar.*	11 36 soir.	4 37	10 21 mat

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus
PARIS. — *D.*	7h 50s.	11h » soir.	7h 38 mat soir.
BORDEAUX..	» »	6 10	3 34
LIBOS. — *D.*	8 29 matin.	3 30	9 10
Fumel.....	8 35	3 37	9 16
Soturac-Touzac	8 45	3 49	9 26
Duravel.....	8 52	3 58	9 33
Puy-l'Evêque..	8 59	4 7	9 40
Arrt Prayssac	9 6	»	9 47
Gastelfranc...	9 11	4 23	9 53
Luzech.....	9 22	4 36	10 3
Parnac.....	9 31	4 46	10 11
Arrêt Douelle	9 36	»	10 16
Mercuès.....	9 41	4 57	10 21
CAHORS. — *A.*	9 53	5 15	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus
CAHORS. — *D.*	7h 45 matin	1h 29 soir.	5h 23 soir.
Cabessut, halte	7 54	1 38	5 32.
Arcambal....	8 4	1 49	5 42
Vers.....	8 12	1 58	5 50
Saint-Géry...	8 20	2 6	5 57
Conduché....	8 32	2 19	6 9
St-Cirq, halte.	8 38	2 26	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	2 36	6 24
Calvignac, hal.	8 55	2 44	6 31
Cajarc.....	9 8	2 57	6 44
Montbrun, hal.	9 18	3 8	6 54
Toirac.....	9 27	3 18	7 3
Lamadeleine..	9 40	3 31	7 15
CAPDENAC. *A.*	9 52	3 44	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus.	Omnibus
CAPDENAC. *D.*	7 47 matin.	11h 10 mat.	5h 23 soir.
Lamadeleine..	7 59	11 22	5 35.
Toirac.....	8 10	11 34	5 46
Montbrun, hal.	8 18	11 43	5 54
Cajarc.....	8 30	11 55	6 3
Calvignac, hal.	8 40	12 6 soir.	6 15
St-Martin-Lab.	8 49	12 14	6 25
St-Cirq, halte.	8 57	12 23	6 33
Conduché....	9 3	12 30	6 39
Saint-Géry...	9 18	12 45	6 53
Vers.....	9 23	12 51	6 58
Arcambal....	9 31	1 00	7 6
Cabessut, halte.	9 41	1 11	7 16
CAHORS. — *A.*	9 49	1 19	7 24

OUTILLAGE pour AMATEURS et INDUSTRIELS
FOURNITURES POUR LE DÉCOUPAGE
FABRIQUE de TOURS, SCIES à DÉCOUPER (PLUS DE 70 MODÈLES).
Machines diverses, Outils de toutes sortes, Boîtes d'Outils.
Tarif-Album de plus de 300 pages et 1000 gravures, franco *contre* 65 *centimes*.
BICYCLETTES TIERSOT MACHINES de 1er ORDRE et tous accessoires.
Tarif Spécial s. demande
A. TIERSOT, Bté, 16, Rue des Gravilliers, PARIS. - Usine à COULOMMIERS.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'été.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

GUÉRISON

Certaine et Radicale de toutes les *Affections de la Peau*
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÊME DES
PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste
Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires
à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Corresp^ce.

A LOUER un Appartement composé de cinq pièces, rue de la Liberté, N° 8, au deuxième étage. — S'adresser à la Pâtisserie **Guilloré.**

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

Ancienne Maison EDOUX

FONDÉE EN 1829

3, Rue des Augustins, CAHORS

RIVIÈRE Elie, Successeur

Peinture
Vitrerie
Faux bois
Marbre

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

Henri SÉGUY

Rue du Lycée, n° 40, CAHORS

Papiers peints en tous genres
Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.